MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Préparer la visite d'un établissement de formation (Lycée, IUT, Université)

Certains élèves ont déjà une idée précise de la formation qu'ils souhaitent suivre et sont à la recherche d'un établissement qui la dispense. D'autres sont encore hésitants. Les journées portes ouvertes sont l'occasion de :
- visiter l'établissement où l'on envisage de poursuivre ses études,
- rencontrer des professeurs ou des élèves,
- se faire une idée plus précise sur le contenu de certaines formations envisagées.

Préparer la visite

On pourra consulter les documents suivants pour préparer la visite :
- Brochures ONISEP « Parcours » présentant un type de formation ou un secteur professionnel, guides régionaux et nationaux « Après la 3e », « Après le Bac », Fiches métiers de l'Onisep. A consulter au CDI ou au CIO.
- Documentation de l'établissement (plaquette de présentation ou visite du site internet de l'établissement). Toutes les universités ont un site. Quelques lycées ont le leur. On trouvera des liens vers les sites des établissements en consultant l'annuaire en ligne des Portes ouvertes : **http://orientation.ac-creteil.fr/portouv.htm**

Les formations

Rencontrer professeurs et élèves permet d'enrichir ou de rectifier ses représentations. Le dialogue avec ceux qui enseignent et ceux qui apprennent, sur les lieux mêmes d'acquisition des connaissances, est irremplaçable.
- Quels sont les contenus de la formation ?
- Quelles sont les nouvelles disciplines ?
- Quelle est l'importance du travail personnel ? Qu'est-ce qui caractérise les méthodes d'enseignement ? Qu'y a-t-il de particulier dans la façon d'enseigner et d'apprendre ?
- Quels sont les horaires hebdomadaires de toutes les matières ? Quel est l'emploi du temps hebdomadaire ?
- Quelles sont les modalités des examens (examen traditionnel, contrôle continu, coefficients) ? Quels sont les résultats aux examens (statistiques) ?
- Si le nombre de places est limité, combien y a-t-il de demandes pour une place ?
- Quels sont les cheminements possibles dans l'établissement ? Sont-ils équivalents ? Quels sont les plus fréquents ?
- Y a-t-il des stages en entreprise ou des périodes de formation en entreprise ?
- Quelles sont les connaissances, les qualités humaines, les intérêts souhaitables pour entreprendre cette formation ?
- De quelle aide peut-on disposer quand on a des difficultés d'adaptation ?
- Quelles sont les procédures d'accès ?

La poursuite d'études et l'insertion professionnelle

Tous ceux qui entrent dans un établissement le Quitteront un jour, soit pour poursuivre d'autres études, soit pour chercher du travail.
- Quelles sont les poursuites d'études possibles ? A quelles conditions ?
- Quelles professions exercent ceux qui sortent de cette formation ?
- Est-il difficile de trouver du travail dans ces branches professionnelles ? Que sait-on de l'état de l'emploi dans ce secteur professionnel aux différents niveaux de formation ? Quelles sont les évolutions des métiers dans ce secteur ?
- Demandes des exemples, des témoignages mais aussi des chiffres.

L'établissement de formation, lieu de vie

La connaissance des conditions de vie et surtout la participation aux activités proposées est très souvent un facteur de réussite.
De quel équipement dispose l'établissement (salle de documentation, salles spécialisées,, ateliers, etc…) ?
Comment fonctionnent les Instances représentatives dans lesquelles siègent les lycéens et les étudiants ?
La vie associative est-elle développée dans l'établissement (clubs, associations, foyer, bureau des élèves …)
Quel est le coût de l'équipement de rentrée ?
Quel est le prix des repas ?
Peut-on rencontrer des assistants de services sociaux, des personnels médicaux ?
Peut-on bénéficier de bourses, d'aides au logement ou d'autres aides financières ? Lesquelles ? Comment ?

Service académique d'Information et d'Orientation (SAIO), 4 rue Georges Enesco 94010 Créteil Cédex
Téléphone : 01 57 02 68 11 Fax : 01 57 02 68 18
ce.saio@ac-creteil.fr http://www.ac-creteil.fr/saio/portouv.htm

CONSERVER LES INFORMATIONS PRATIQUES ESSENTIELLES
APRES LA VISITE D'UN ETABLISSEMENT

Etablissement Nom Adresse Téléphone Formations que j'envisage de suivre dans cet établissement Modalités (niveau exigé, date de dépôt des dossiers) Accès à l'établissement depuis mon domicile ? (Quel est le temps de trajet ?)
Remarques

Des hésitations, des doutes ? j'en parle à mon professeur principal et je prends rendez-vous avec le conseiller d'orientation-psychologue de mon établissement.

Service académique d'Information et d'Orientation (SAIO), 4 rue Georges Enesco 94010 Créteil Cédex
Téléphone : 01 57 02 68 11 Fax : 01 57 02 68 18
ce.saio@ac-creteil.fr http://www.ac-creteil.fr/saio/portouv.htm